



Groupement Interprofessionnel pour la valorisation de la Pomme de Terre

RAPPORT MORAL

Assemblée Générale du GIPT

15 mars 2005

Introduction : une année difficile et une interprofession qui doit redoubler d'écoute et d'imagination

L'année que nous venons de vivre restera une année difficile pour nos filières. Nous avons pris l'habitude de tenir des propos optimistes, mais tout à fait réalistes, depuis plusieurs années. Il faut rappeler que le GIPT s'est profondément réformé en 1998 pour se doter de moyens nouveaux et d'objectifs ambitieux en 1999 et 2000.

Malheureusement, et il faut bien reconnaître les difficultés quand elles apparaissent, pour mieux anticiper les solutions, la situation économique de nos filières s'est beaucoup fragilisée ces dernières années.

Mon prédécesseur, Benoît Hornecker, l'avait d'ailleurs déjà évoqué lors de notre Assemblée Générale 2004. Le secteur de la pomme de terre valorisée par l'industrie alimentaire a atteint sa maturité pour certains segments, et connaît un réel ralentissement de croissance pour d'autres.

Il ne s'agit pas là de sombrer dans un pessimisme qui nous rendrait apathique et donc rapidement inefficace, mais d'alerter l'ensemble des représentants des filières pomme de terre ainsi que l'ensemble des représentants de Pouvoirs Publics afin de trouver des solutions pour redonner une dynamique à notre secteur. Toute filière, qu'elle soit réglementée par une organisation commune de marché, comme c'est le cas de la féculerie, ou qu'elle soit libre, et en fait organisée sous la seule volonté d'acteurs responsables qui ont choisi depuis longtemps la voie de la contractualisation, comme c'est le cas de la filière alimentaire, est soumise à des contraintes fortes.

Les équilibres économiques dans nos secteurs et dans notre pays, qui perd progressivement nombre de ses avantages compétitifs et de son attractivité, sont aujourd'hui bousculés par nombre de sujets. Je pense à la réforme de la Politique Agricole Commune, aux débats sociétaux extrêmement forts (sur la santé et l'alimentation en particulier, au moment où l'obésité, qui croît en France, devient plus que jamais un sujet de société fortement médiatisé). Je pense également aux relations difficiles entre l'agriculture, l'industrie et le commerce (en termes de prix ou de marges arrière). Enfin, je songe à l'élargissement de l'Union européenne encore difficile à appréhender.

Parce que le GIPT garde sa lucidité et son dynamisme face à l'adversité, nous avons décidé de nous pencher sur l'économie de nos filières dans le contexte que je viens d'évoquer. Nous avons donc réuni l'ensemble des acteurs pour une journée d'études, le 30 novembre dernier, pour débattre de tous les nouveaux enjeux qui s'offrent à nous. J'en profite d'ailleurs pour remercier tous ceux qui parmi vous étaient présents et ont montré leur attachement et leur implication dans la vie de nos filières.

Notre interprofession a retenu de cette journée d'études un premier débat exploratoire riche d'enseignements et a tenu à prolonger les discussions sur les aspects liés à l'alimentation : nutrition-santé, nutrition-éducation, nutrition-pédagogie, nutrition-information, nutrition-transparence... autant de déclinaisons qui méritent d'être analysées, étudiées, pour répondre aux attentes fortes du consommateur et du citoyen. Ce thème, prioritaire pour notre interprofession, pour nos filières, pour l'ensemble des acteurs économiques, sera aujourd'hui l'objet d'un nouveau débat organisé par le GIPT que j'espère fort et utile à nos réflexions. Je

remercie par avance les intervenants qui ont bien voulu apporter leur contribution personnelle et leurs compétences pour nous aider à progresser encore.

Tout au long de la campagne écoulée, nous avons poursuivi un travail de veille et d'alerte permanent sur tous les thèmes qui rythment la vie des agriculteurs et des industriels de nos filières.

- Des exigences accrues en terme de recherche vis-à-vis de nos partenaires, le Comité Nord et Arvalis - Institut du Végétal, pour tenir compte des nouvelles contraintes économiques : celles-ci imposent des restrictions, mais également des redéploiements plus adaptés afin d'améliorer les gains de productivité et donc la rentabilité à tous les échelons de la filière ;
- La sauvegarde des intérêts économiques de filières soumises à une concurrence européenne féroce, dans un contexte politique et réglementaire en mouvement : réforme de la PAC et élargissement de l'Union européenne nous imposent des remises en cause et des adaptations rapides ;
- L'aboutissement des discussions politiques pour la mise en place d'un dispositif de prévention du risque « maladies de quarantaine », avec notamment une mobilisation en faveur de l'article 9 de la loi sur le développement des territoires ruraux, permettant une participation conjointe de l'Etat et des filières dans le cadre de la lutte contre les organismes nuisibles : reste la mise en œuvre pratique pour laquelle le GIPT se montrera exigeant.

Avant de développer l'ensemble des faits marquants que je viens d'évoquer, rappelons que les vies de nos filières sont rythmées par le déroulement et les résultats des campagnes qui se succèdent.

Des résultats qui sont l'occasion de la présentation d'une batterie de chiffres, de façon parfois un peu rébarbative mais qui illustrent pourtant bien la réalité économique de notre quotidien.

Prenons donc le temps d'analyser les principaux traits de la campagne écoulée et les grandes tendances qui se dégagent afin de toujours mieux déterminer les missions qu'il convient de prioriser.

Bilans de campagne : principales caractéristiques.

1/ Industrie alimentaire.

Dès le début de campagne 2003-2004, les opérateurs redoutaient une année assez difficile dans un contexte de surcapacités de production au niveau européen, avec des prix fragilisés. Par ricochet, on ne s'attendait pas non plus à un contexte favorable en France. La négociation des contrats a été difficile, et même si la proportion de contractualisation reste prédominante, celle-ci était attendue en baisse du fait à la fois d'un positionnement plus important sur le marché libre, et d'une annonce de réduction des besoins industriels.

L'année, difficile sur le plan climatique, avec les épisodes caniculaires de l'été 2003, a été atypique et la variabilité des rendements entre zones irriguées et zones non irriguées a été forte.

Globalement, la campagne d'approvisionnement pour les usines françaises, loin d'être catastrophique, a été moyenne puisque le volume total d'approvisionnement a atteint un point bas sur 10 campagnes, avec 1 072 000 tonnes livrées. Ce volume représente une baisse de près de 8,5 % par rapport à la campagne précédente (près de 1 172 000 tonnes) et il faut effectivement remonter à la campagne 1994-1995 pour retrouver un tonnage inférieur à 1 100 000 tonnes.

- Les chips et snacks

Avec plus de 36 000 tonnes de chips produites (contre 41 700 tonnes en 2002-2003), la production connaît une nouvelle baisse sensible de 13,6%. Ce chiffre traduit sans ambiguïté les difficultés de certains opérateurs en France, qui ont fortement réduit leur niveau de production ainsi que la forte concurrence des produits importés dont la place dans les rayons des supermarchés devient réellement importante. Ces chiffres en volumes cachent cependant certaines réalités, et en particulier le rang tenu par les industriels français sur des marchés de qualité, résultat d'une politique d'innovation forte, ou sur des marchés plus régionaux.

- Les produits déshydratés

La production des produits déshydratés est également en baisse, avec près de 57 700 tonnes en 2003-2004, contre plus de 61 650 tonnes la campagne précédente (soit - 6,4%). Après la forte augmentation de production conjoncturelle de 2002-2003, le secteur retrouve des volumes de production plus conformes aux tendances de long terme, ce qui traduit bien la présence d'un marché à maturité. Les déshydrateurs trouvent cependant des segments à valeur ajoutée grâce au développement et au succès rencontrés par des produits nouveaux au marketing renforcé.

- Les produits non surgelés

Après un petit effritement en 2002-2003, le marché des produits non congelés (essentiellement pommes de terre sous vide et frites fraîches) retrouve le chemin de la hausse : avec une production de plus de 78 500 tonnes (contre 76 400 tonnes en 2002-2003), il progresse de 2,85%. Sans retrouver la forte croissance de la période 1995-2000, ce marché renforce ses positions et garde tout son potentiel de développement, en particulier chez les jeunes ménages.

- Les frites et spécialités surgelées

Avec près de 341 000 tonnes produites, le marché connaît un réel tassement annoncé déjà lors de la campagne dernière. La production est en recul de 3% par rapport à la campagne précédente (351 700 tonnes). Ce sont 40 000 tonnes qui ont ainsi été perdues sur seulement deux campagnes. Même si un tel niveau de production reste honorable, la dynamique de croissance est bel et bien interrompue et le secteur doit plus que jamais prendre en compte la situation économique et les changements qui s'opèrent dans la relation du citoyen avec son alimentation. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur ce point lors de la Table ronde qui ponctuera cette matinée d'échanges.

Nos chiffres le prouvent. Nos filières de valorisation de la pomme de terre connaissent une situation difficile. Les volumes baissent assez sensiblement. Les prix ne sont pas là pour compenser les pertes de volumes et la filière, du producteur à l'industriel, s'appauvrit.

Compte tenu de ce contexte difficile, vous êtes nombreux à vous interroger sur les perspectives communes, ce qui rend certainement plus difficiles les négociations contractuelles à court terme et les réflexions d'avenir pour la recherche d'une nouvelle dynamique essentielle. Nous devons cependant nous employer à trouver de nouvelles perspectives.

2/ La féculerie

La campagne 2004-2005 a été une campagne sans problèmes particuliers, à l'exception du démarrage de campagne perturbé pendant deux semaines par la pluie, réduisant ainsi le débit des usines.

Les plantations 2004 ont été réalisées dans de bonnes conditions. Tout au long de la campagne, les conditions climatiques sont restées correctes, et les arrachages se sont également déroulés dans des conditions optimales. Du fait des conditions pédo-climatiques favorables, la qualité, le rendement et la richesse féculière sont au rendez-vous. Aucun problème sanitaire particulier n'est d'ailleurs à signaler, permettant donc des conditions de conservation excellentes.

Au cours de la campagne 2004-2005, 1852 producteurs ont contracté avec les trois féculeries sur 27 743 ha. Les surfaces emblavées sont restées stables, en très légère hausse par rapport à la campagne précédente. Le nombre de producteurs continue à diminuer, même si la réduction est limitée, et la superficie moyenne contractée par planteur continue d'augmenter, passant à 16,1 ha en 2004-2005 contre 15,7 ha en 2003-2004.

Les conditions climatiques meilleures que celles de la campagne précédente, avec en particulier une pluviométrie plus abondante, ont permis de voir le rendement moyen national remonter à 44 tonnes/ha, contre seulement 39,7 tonnes/ha en 2003-2004, campagne difficile du fait des épisodes caniculaires de l'été 2003.

Au total, 1 222 340 tonnes de pommes de terre (contre seulement 1 104 249 tonnes en 2003-2004) ont été travaillées avec une richesse féculière moyenne de 20 % (20,5 % lors de la campagne précédente) pour produire 280 838 tonnes de fécule (contre 258 510 tonnes). Le niveau de production 2004-2005 représente 108,7 % du contingent français disponible, ce qui représente un niveau de production historiquement important. Rappelons que lors de la campagne précédente, malgré les conditions caniculaires de l'été, les objectifs de production avaient été atteints puisque le contingent avait été réalisé à hauteur de 101 %.

Les livraisons de pommes de terre ont été réalisées avec un niveau de tare moyenne bas, de 10,5 %, loin du niveau de 8,8 % de la campagne précédente, un niveau, rappelons-le, historiquement bas et considéré comme exceptionnel.

Globalement, cette campagne aura été une bonne campagne. Les différences régionales très marquées depuis deux campagnes, demeurent mais se sont réduites et l'ensemble des opérateurs de la filière peut se montrer satisfait des résultats obtenus en 2004-2005.

Principales démarches engagées par le GIPT

1/ Préparation de la filière à l'entrée en vigueur de la réforme de la Politique Agricole Commune

Tout au long des négociations, la féculerie française s'est battue et l'essentiel a été sauvé. Qu'il s'agisse de l'obtention d'un découplage partiel à 40% ou de la sauvegarde du prix minimal de la pomme de terre pour maintenir des conditions de concurrence acceptables, la filière semble disposer des conditions nécessaires à sa pérennisation dans l'environnement européen de demain.

Tout n'est pour autant pas encore réglé et des menaces continuent de peser sur la filière. En effet :

- La modulation des aides à la française a fait long feu, mais la modulation progressive en place dès cette année, parce qu'elle est véritablement européenne, paraît plus incontournable pour la filière. Cela ne doit pas pour autant nous empêcher de rappeler le danger de cette mesure pour l'avenir de notre filière. Si, pour des raisons d'équité entre filières, il semble désormais difficile d'échapper à la modulation pour la partie découplée de l'aide, il faut à nouveau affirmer que son application à la partie couplée pourrait être évitée. La filière restera vigilante sur les effets pervers de ce dispositif et alertera les pouvoirs publics sur les risques de dérapage.
- Les calculs sont désormais faits et je tiens à saluer le très bon travail réalisé par l'ONIFLHOR pour l'établissement des références individuelles de nos producteurs. Reste à améliorer encore le travail d'information, d'explication de texte, car ces calculs et plus globalement, la mise en place de la réforme, ne sont pas simples. Nous comptons donc sur la meilleure collaboration entre l'Administration française et nos organisations professionnelles pour faciliter la mise en œuvre des nouveaux dispositifs. Cette année test est essentielle.
- Un dernier point n'est à ce jour pas encore tranché et nous débattons avec les pouvoirs publics sur ce point depuis plus d'un an. Le découplage entrera en application en 2006, et les références des producteurs ont été calculées sur les années 2000, 2001 et 2002. En 2006, les producteurs entrés récemment dans la filière féculière, issus de productions non aidées, ne pourront pas prétendre au paiement unique et ne percevront que la partie couplée de l'aide, soit 60 % du montant actuel. Peut-on espérer garder ces producteurs en leur expliquant que demain, pour la même production, le montant de l'aide sera réduit et que la production féculière commencée sur l'exploitation depuis une, deux, voire trois campagnes, ne donnera droit à aucun DPU ? La même difficulté se pose d'ailleurs pour des producteurs ayant abandonné des productions non aidées en 2001 ou 2002 et ne disposant donc que d'une ou deux années de référence. On l'a déjà beaucoup dit, mais je tiens à le dire encore aujourd'hui, peut-on réellement espérer que la réserve nationale ait comme objectif de corriger ces anomalies ?

Au-delà des inquiétudes de la filière féculière, la pomme de terre valorisée en industrie, bien que n'étant pas sous organisation commune de marché, s'inquiète tout autant de cette réforme de la PAC qui pourrait la toucher. La gestion de la nouvelle PAC ne peut être purement mathématique ou administrative. Il faut tenir compte des réalités économiques. Nous l'avons bien constaté à l'analyse du bilan de campagne de l'industrie alimentaire. La campagne 2002-2003 n'était pas rassurante. La campagne 2003-2004 l'est encore moins. Nul n'ignore les

difficultés de certains groupes. Nul ne peut non plus ignorer les inconnues nombreuses qui pèsent depuis l'élargissement de l'Union européenne. Nous nous sommes amplement penchés sur la question lors de notre journée d'études, le 30 novembre 2004, et si nos intervenants nous ont donné des messages d'espoir, des raisons de croire dans les avantages compétitifs de notre filière, ils nous ont aussi alerté sur les capacités de nos nouveaux concurrents et partenaires.

En d'autres termes, peut-on espérer que la Commission européenne, malgré ses tendances « libéro-libérales », prennent davantage conscience des réalités ? Peut-on compter sur notre Administration pour être vigilante ? La meilleure preuve en serait par exemple la prise en compte concrète des pertes de contrats de producteurs dont la cause serait manifestement liée aux difficultés économiques du secteur. Dans de telles conditions, nous ne pouvons accepter qu'un producteur, qui n'aurait jamais rien coûté au budget agricole européen, ne puisse bénéficier d'un DPU qui serait en l'occurrence dans ce cas une forme d'aide à la reconversion.

Modulation, conditionnalité des aides sont déjà en place. Il ne reste plus que quelques mois pour régler les problèmes en suspens et pour préparer les producteurs avant la mise en œuvre complète de la réforme en 2006. Je souhaite que tous restent mobilisés pour que la filière n'ait pas à subir, mais plutôt pour qu'elle trouve les ressources nécessaires à sa compétitivité.

2/ Politique de qualité et politique de recherche toujours au centre de nos préoccupations.

a) Qualité

Lors de notre précédente Assemblée Générale, nous nous réjouissons de l'accord trouvé au sein de la profession pomme de terre pour la mise en place d'une convention d'indemnisation des maladies de quarantaine, à des fins de prévention et de sauvegarde du territoire français.

Au moment où l'Europe s'élargit vers des Etats dont on connaît les risques sanitaires, notre filière, si elle veut conserver la qualité sanitaire de son territoire qui est indéniablement un avantage compétitif, doit redoubler de vigilance. Indemniser des opérateurs n'est pas une fin en soi. C'est avant tout un outil de solidarité et de prévention.

Bien en amont, Pouvoirs et Publics et filières doivent mettre tous les moyens possibles en œuvre pour éviter toute contamination. Un premier pas a été fait l'automne dernier puisque la France, à l'image d'autres Etats européens, a pris un Arrêté soumettant tout lot de pommes de terre introduit de Pologne à déclaration obligatoire.

Il va de soi que dans ce contexte, le GIPT a immédiatement demandé aux Pouvoirs Publics de réaliser pour son compte des analyses bactériologiques sur de tels lots, dans la même logique de ce que nous pratiquons depuis plusieurs années pour les lots introduits des Pays-Bas, du Danemark et d'Allemagne.

Ceci étant dit, ce que le GIPT attend plus encore des opérateurs, c'est qu'ils puissent réduire encore les introductions des pays à risque, et éviter toute introduction de Pologne, pays dans lequel la situation sanitaire est particulièrement préoccupante. Certes les opérateurs industriels sont loin d'être les plus gros introducteurs, mais il est toujours possible d'optimiser, par

exemple en trouvant des accords pour produire les variétés étrangères nécessaires sur le sol français. C'est la volonté des membres du GIPT et de réels efforts sont faits dans ce sens. Ils méritent d'être soulignés.

Se prémunir le plus en amont possible est une nécessité mais ce n'est effectivement pas suffisant. J'en veux pour preuve le foyer Clavibacter de l'été dernier. Certes, ce foyer a été limité, bien circonscrit, mais il a aussi montré combien il était urgent que notre convention maladies de quarantaine puisse s'appliquer dans des délais raisonnables. Pour se faire, au-delà du CNIPT et du GIPT, il est désormais urgent que le troisième partenaire, l'Etat, puisse se mobiliser. Nous ne doutons pas de sa volonté mais le parcours législatif pour créer le cadre juridique nécessaire à la mise en œuvre de volontés politiques est parfois long et semé d'embûches.

Depuis janvier 2005, ce cadre juridique existe enfin puisque le Sénat a pu adopter en deuxième lecture l'Article 9 du projet de loi sur le développement des territoires ruraux, prévoyant une participation financière conjointe de l'Etat et des filières dans le cadre de la lutte contre les organismes nuisibles. Espérons que ce texte sera bientôt définitivement entériné.

Il nous restera alors à insérer notre convention d'indemnisation des maladies de quarantaine dans ce nouveau cadre, ce qui devrait pouvoir être fait sans trop de difficultés puisque les Pouvoirs Publics admettent volontiers que notre texte, mûrement réfléchi au sein de la profession, constitue une bonne base pour la rédaction de l'Arrêté interministériel de la filière pomme de terre tel que prévu à l'Article 9 de la Loi.

Cet Arrêté ne constitue cependant qu'une partie, certes essentielle, du dossier « maladies de quarantaine ». Il est également important de maintenir la pression à l'entrée de nos frontières en assumant de façon partagée avec l'Etat le coût des contrôles bactériologiques sur tous les lots introduits de pays à risque. Il est tout aussi important de ne laisser aucune zone d'ombre dans les contrôles internes à notre territoire, au risque de perdre une grande partie de notre cohérence. C'est pourquoi, nous insistons à nouveau sur la nécessité de contrôler la semence de ferme, telle que cela a été prévu dans la convention « maladies de quarantaine ». Nous nous félicitons sur ce point des avancées des Pouvoirs Publics, parfaitement conscients du fait que l'échec de la médiation sur les semences de ferme relevait de la responsabilité d'une minorité au sein de nos filières. Fort heureusement, une minorité ne peut mettre en péril l'intérêt général de toute une filière.

Enfin, en matière d'indemnisation de parasites de quarantaine, et personne ici ne l'ignore, la profession a dû faire face à un foyer de Clavibacter au cours de l'été 2004, foyer limité et bien circonscrit. Cependant, il faut aujourd'hui que nous tenions nos engagements auprès des producteurs concernés. Les Pouvoirs Publics se sont engagés à intervenir à nos côtés. Nous les en remercions. Ils ont aussi souhaité intervenir via le nouveau cadre législatif, ce qui est louable, et c'est à nouveau une bonne raison, une raison suffisante, pour mettre en œuvre ce cadre juridique dans les meilleurs délais pour montrer à nos mandants la réactivité promise dans la gestion et l'indemnisation des foyers de parasites de quarantaine.

Des contacts permanents existent avec les services de la DGAL. Il nous faut peut-être les amplifier dans le cadre de cette gestion parasitaire que je qualifierais désormais de totalement partagée et solidaire.

b) Recherche

Les actions de recherche ont toujours été une priorité pour le GIPT. Notre interprofession a fait des choix historiques. Elle s'est engagée très tôt dans la création variétale. Elle a été active aux côtés de nos collègues du CNIPT et de la FNPPPT lorsqu'il s'est agi de trouver une nouvelle dynamique en 1994 en confiant notre recherche appliquée à l'ITCF, ARVALIS-Institut du Végétal aujourd'hui.

Les investissements en terme de recherche sont coûteux, et coûteux sur le long terme, car les résultats ne sont pas toujours probants à court terme. C'est particulièrement vrai lorsque l'on parle de recherche variétale. Ce sera peut-être encore plus vrai si l'on devait parler demain de génomique.

L'investissement lourd, sur la durée, participe aux résultats économiques de demain en dessinant les contours d'une compétitivité améliorée et adaptée à un monde qui change.

Néanmoins, lorsqu'une économie faiblit, il devient plus difficile de tenir les engagements auxquels on croit, car quand il y a crise, les opérateurs se mettent à raisonner à plus court terme, pour d'abord continuer d'exister. Ensuite, il sera toujours possible de se redéployer. Ce peut être difficile à admettre, mais il peut y avoir un prix à payer pour mieux affronter les défis de demain.

Sans tenir un discours pessimiste, le GIPT veut avant tout aujourd'hui alerter tous ses partenaires des organisations pomme de terre, les instituts de recherche, et les Pouvoirs Publics, sur la nécessité de mieux accompagner les efforts de recherche, de mieux rationaliser les choix souvent difficiles qui sont faits.

Le GIPT ne se désengage pas. Il se veut responsable et souhaite que les efforts soient mieux partagés. J'ai parlé rapidement tout à l'heure de génomique. Depuis plusieurs mois, le GIPT a pris des contacts, en France et en Europe, sur ce sujet d'avenir essentiel. Mais ce que nous disons aujourd'hui, c'est qu'une organisation professionnelle, quelle qu'elle soit, n'a pas vocation à financer des projets dont les retombées ne sont attendues que dans 20 ans.

Pour autant, ce sujet est primordial pour l'avenir de nos filières et il est grand temps que toutes les organisations pomme de terre puissent se fédérer autour de cet enjeu pour que les Pouvoirs Publics comprennent bien l'importance et la taille du défi de la génomique. Nous comptons sur l'INRA très clairement pour prendre ses responsabilités en ouvrant la voie au décryptage du génome de la pomme de terre.

Aujourd'hui, dans le contexte économique qui est le nôtre, la confiance et l'accompagnement de l'ONIFLHOR n'ont peut-être jamais été aussi importants.

De même, nous tenons à saluer les efforts menés par Patrick TRILLON, pour l'ITPT, et Jack MASSE, pour ARVALIS-Institut du Végétal, qui ont amplement participé à faire reconnaître les qualités, l'efficacité, le particularisme de l'ITPT à la fois auprès de l'ACTA et de l'ADAR. Les efforts n'ont pas été vains puisque l'ADAR nous accompagne désormais dans nos travaux en saluant le caractère innovant de nos programmes. Espérons que 2005 marque donc le début d'une longue et fructueuse collaboration.

Il est aujourd'hui plus important que jamais que l'ensemble de la profession reste unie derrière son Institut pour maintenir son important potentiel de recherche au service des familles pomme de terre.

Conclusion : réforme, vigilance et réactivité pour trouver une nouvelle dynamique essentielle à nos filières

Tout au long de mon propos, et sans doute plus que nous n'en avons jamais eu coutume auparavant, j'ai évoqué des mots durs : inquiétude, difficultés, fragilité, alerte...

Je tiens cependant à vous rassurer tous. Toute filière connaît un jour des crises et les crises servent aussi à faire le point pour mieux rebondir.

Face au mot inquiétude, je vous propose le mot réflexion. Face à difficultés, je vous réponds sans des réalités. Face à fragilité, j'annonce sans ambiguïté atouts ou avantages compétitifs. Enfin, face à alerte, il va de soi que le sens des responsabilités prime.

Personne n'ignore que notre Interprofession a connu des débats difficiles ces derniers mois mais la situation économique que nous vous avons décrite suffit à expliquer la teneur de nos débats.

Une Interprofession qui se refuserait à débattre avec calme, lucidité de tous ses problèmes de filière serait obligatoirement vouée à disparaître. Les débats, quels qu'ils soient, sont la vie de nos organisations. Ils permettent de faire avancer nos réflexions, de recentrer nos objectifs primordiaux, et d'adapter nos missions aux réalités économiques d'aujourd'hui et aux attentes des consommateurs qui évoluent tout en nous permettant de mieux anticiper l'avenir.

Anticiper l'avenir. Voici bien là le véritable enjeu, mais aussi la véritable difficulté. Le monde politique n'aide guère les opérateurs économiques, ceux-là même qui créent les richesses et participent au dynamisme de nos économies, en réglementant toujours plus ou en changeant les règles trop régulièrement.

Il serait bien grand temps de donner aux organisations un peu de visibilité à long terme pour qu'elles puissent remplir dignement une de leurs missions principales : l'anticipation. Ce besoin de visibilité, s'il passe évidemment par la nécessité d'éviter les changements réglementaires trop répétés, passe aussi par une reconnaissance institutionnelle encore plus forte. C'est d'ailleurs tout l'enjeu des débats qui s'engagent sur le projet de Loi d'orientation agricole. Nous comptons bien faire part de nos idées et de nos besoins dans le cadre de cette nouvelle Loi.

Fort heureusement, nous avons appris depuis longtemps à nous donner les moyens de travailler sur le long terme. Rappelons l'importance en ce sens de nos accords interprofessionnels, véritable ciment du dialogue interprofessionnel, et gage de progrès pour nos filières.

A l'aube de la pleine application en France de la réforme de la PAC, sachez que nos accords sont effectivement notre principal atout pour réagir aux effets pervers d'une telle réforme. Le GIPT veillera tout particulièrement à faire entendre sa voix auprès de l'ensemble de la filière,

des pouvoirs publics et des sphères socio-professionnelles en relayant tout dysfonctionnement constaté auprès des décideurs. Je m'en porte personnellement garant.

En engageant le dialogue avec les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre les organismes nuisible, la filière a ainsi cette année enregistré un réel succès. En faisant entendre sa voix, un cadre juridique a été mis en place avec l'article 9 de la loi sur le développement des territoires ruraux pour une participation conjointe de l'Etat et des structures professionnelles. Cette disposition, tout à fait innovante, est bénéfique pour l'ensemble des filières.

Il est plus que jamais nécessaire aujourd'hui pour notre organisation de prendre position et de faire entendre sa voix sur tous les nouveaux enjeux qui la concernent : politique de l'eau, alimentation et santé, qualité des produits ...

Aujourd'hui, le GIPT franchit une nouvelle étape de son existence et il doit se doter de tous les moyens nécessaires pour aider les acteurs de la filière à transformer les atouts compétitifs en résultats partagés au bénéfice de l'amont et de l'aval.

Après une année de Présidence, l'heure n'est pas au bilan. Je n'ignore pas l'ampleur de la tâche. L'heure est à l'effort, à la persévérance, à la conviction et je m'y emploierai sans relâche tout au long de cette année.

Que personne ne se méprenne. Les sujets difficiles sur lesquels les filières se sont parfois heurtées ces dernières années trouveront une issue. Il y va de l'intérêt général et de l'intérêt de tous les acteurs. Je pense par exemple à la médiation des pouvoirs publics sur la semence de ferme.

Enfin, Je tiens tout particulièrement à vous remercier tous pour votre soutien et votre engagement à mes côtés, en toutes circonstances. Ne l'oublions pas. Les ambitions que nous portons pour nos filières doivent nous faire redoubler d'efforts, d'initiative, d'imagination... pour que nos échanges soient toujours plus riches et facteurs de progrès et d'espoir pour les producteurs et les industriels qui attendent beaucoup de leur Interprofession.

Que cette année 2005-2006 soit celle qui nous permette :

- de bâtir de **nouveaux liens internes**, et d'organiser encore davantage nos synergies ;
- d'améliorer encore notre **connaissance commune et partagée** sur les évolutions de notre environnement réglementaire, législatif et sociétal, tant en France qu'à l'échelle européenne ;
- de continuer à **faire entendre notre voix** sur les grands sujets qui concernent notre Interprofession et ses perspectives d'avenir (recherche, politique de l'eau, alimentation et santé publique...);
- de continuer à **être un interlocuteur responsable et moteur** au service de l'ensemble du secteur de la pomme de terre.

Telles sont les quatre priorités que je vous propose de retenir ensemble pour les mois à venir.

Je vous remercie une nouvelle fois tous pour votre engagement. Votre présence ce jour en témoigne et je souhaite que nous passions sans attendre à notre table ronde : « Alimentation et Société – Quels enjeux et perspectives en matière d'information, de transparence et de

pédagogie ? » Le sujet est d'importance. Le consommateur et plus globalement le citoyen attendent beaucoup de nos filières, et de la nôtre en particulier. Les débats sont nombreux, parfois confus. Le GIPT agit en organisation responsable en ouvrant un débat qu'il souhaite éclairant et pédagogique pour tous. Merci encore à nos intervenants de bien vouloir y contribuer.